



DÉVELOPPEMENT URBAIN

Rezé, le 17 novembre 1995

Jacques FLOCH
Député-Maire

Monsieur MERCIER Jean-Claude
16, rue des Métiers
44400 REZE

Recommandée avec AR

*Nos réf. 95. DU.1236.SB
Affaire suivie par Mme BRANCO (poste 4904).*

Objet : Enquête publique préalable au classement dans le domaine public communal de l'Impasse des Platanes.

Monsieur,

En application de l'article R 141-7 du Code de la Voirie Routière, nous vous informons que l'enquête publique préalable au classement dans le domaine public communal de l'Impasse des Platanes aura lieu **du lundi 4 décembre 1995 au lundi 18 décembre 1995 inclus.**

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier établi en Mairie (service Accueil Urbanisme) les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et inscrire ses éventuelles observations sur le registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public les 11 et 18 décembre 1995 de 14 heures et 17 heures en Mairie.

Vous trouverez, ci-joint, pour information, une copie du plan localisant les espaces à classer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

LE DEPUTE-MAIRE,
Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué



HÔTEL DE VILLE
Place J.B. Daviais
BP. 159
44403 REZÉ Cedex
Téléphone : 40 84 43 00
Télécopie : 40 84 43 74

IMPASSE DES PLATANES

Espaces à classer

